

ASSEMBLÉE PUBLIQUE

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES :

1. Le conseil d'arrondissement a adopté le 11 août 2026 le projet de résolution PP26-14002 intitulé :
« Premier projet de résolution relatif à la demande de projet particulier visant à autoriser la construction d'un bâtiment résidentiel de 3 étages et de 11 mètres de hauteur, comptant 8 logements, sur la propriété située aux 6986 à 6988, 1^{ère} Avenue, et ce, en vertu du Règlement sur les PPCMOI de l'arrondissement (RCA04-14003). ».

L'objet de ce projet de résolution est de permettre de construire un bâtiment résidentiel de trois étages comptant huit logements sur la propriété située aux 6986 à 6988, 1^{ère} Avenue.

Le projet de résolution détaillé est disponible pour consultation.

Ce projet vise la zone **H03-065** qui se situe entre la 2^e Avenue et les rues d'Iberville, Jean-Talon et Bélanger. Les zones qui lui sont contiguës sont C03-052, E03-053, H03-064, H03-066, E03-067, C03-069.

Ce territoire ainsi visé est montré ci-dessous :



2. ASSEMBLÉE PUBLIQUE :

Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1), ce projet de résolution fera l'objet d'une assemblée publique le **18 août 2026 à 18 h** au 405, avenue Ogilvy, salle 201 à Montréal.

Au cours de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement ou tout autre membre du conseil qu'elle désigne, expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer sur le sujet.

Ce projet de résolution fera aussi l'objet d'une consultation écrite du :

- **11 au 18 août 2026 à 16 h**

Au cours de cette consultation écrite, toute personne peut soumettre par écrit ses commentaires ou questions :

- via le formulaire disponible sur le site Internet de l'arrondissement : <https://montreal.ca/vsp> à la rubrique « Connaître les prochaines assemblées publiques » en incluant obligatoirement les informations suivantes :
 - Nom et prénom
 - Adresse résidentielle
 - Numéro de téléphone et/ou adresse courriel

La documentation relative au projet de résolution sera disponible en ligne à l'adresse Internet suivante : <https://montreal.ca/vsp> à la rubrique « Connaître les prochaines assemblées publiques en cours ».

En tout temps, il est possible de rejoindre la responsable du dossier au 514-868-3495.

3. Ce projet de résolution est susceptible d'approbation référendaire en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1).

Fait à Montréal, le 11 août 2026

La secrétaire d'arrondissement
Lyne Deslauriers